

POSTULAT 03-2024 – TOUTES ET TOUS POUR DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUE PARTICIPATIVES

Face aux défis climatiques, il est crucial d'adopter des solutions énergétiques durables et innovantes. L'un des moyens les plus efficaces pour y parvenir est de développer des projets collaboratifs impliquant activement les citoyens et citoyennes. Ces initiatives permettent non seulement de produire de l'énergie renouvelable localement, mais aussi de renforcer le lien communautaire et de responsabiliser chacun dans la transition énergétique. En unissant nos forces, nous pouvons transformer les toits suisses en sources d'énergie propre et renouvelable, tout en favorisant une participation citoyenne dynamique et inclusive.

Des initiatives citoyennes réussies dans d'autres communes nous inspirent à adopter des mesures similaires à Pully. En effet, à Neuchâtel, la coopérative Coopsol a démontré l'efficacité d'une approche collaborative pour la production d'énergie solaire. En partenariat avec le conseil municipal et la population, ils ont installé une grande centrale photovoltaïque sur le toit de leur école. La ville a mis à disposition gratuitement le toit de l'établissement et a convenu d'acheter l'énergie produite à un tarif compétitif. Cette énergie, destinée à la consommation propre de l'école, a permis une économie notable par rapport au coût de l'électricité en 2021. Les citoyens et citoyennes qui ne veulent ou ne peuvent pas proposer une installation solaire sur leur propre toit ont eu la possibilité d'acquiescer des parts du projet pour la somme de 500CHF/part. Ces dernières donnent droit à un dividende en fonction du rendement de l'installation et sont, de ce fait, un investissement vertueux. Pour ce projet, ce n'est pas moins de 300 parts qui ont été achetées et qui ont pu permettre de réduire la facture des travaux de 150'000CHF. Le surplus d'énergie est revendu aux fournisseurs locaux, contribuant ainsi à l'autonomie énergétique de la commune.

Le fonctionnement de Coopsol est un exemple. Chaque commune négocie avec la coopérative et établit un business plan spécifique pour que le projet reste un « Win-Win » pour tous les intervenant.e.s.

Des modèles similaires ont vu le jour dans d'autres communes suisses :

- À Nyon, la coopérative OptimaSolair La Côte a équipé le toit de l'école du Rocher avec des panneaux photovoltaïques couvrant 780m².
- À Epalinges, une centrale solaire a été installée sur le toit du collège de Bois-Murat grâce à un financement participatif, permettant aux résidents d'investir directement dans la transition énergétique.
- À Ecublens¹, la création de la coopérative NewWatts, en réponse au mouvement citoyen « Action climat Ecublens », a conduit à l'installation de 174 panneaux photovoltaïques sur le collège de Coquerellaz, produisant ainsi 65'000 kWh/an (36% autoconsommée et 64% revendue, qui représentent environ 12 ménages). Cette initiative participative a également permis d'impliquer les jeunes et de sensibiliser les élèves aux enjeux énergétiques. NewWatts s'est également fortement impliquée dans l'engagement de stagiaires des écoles d'Ecublens et 9 jeunes gens ont ainsi pu découvrir concrètement les nouveaux emplois générés par la transition énergétique. De plus, 14 classes d'Ecublens ont reçu sur place toutes les explications nécessaires à comprendre les enjeux de la production d'énergie renouvelable à l'aide du soleil. Aussi, le programme de législature de la municipalité évoque le soutien aux initiatives citoyennes. Le plan climat mentionne au point 1.3 « Favoriser la participation et les initiatives citoyennes » : « elle favorisera la participation citoyenne à ses politiques climatiques ».
- Dans le canton de Neuchâtel, cinq autres collèges, salles de sport et salle de spectacle ont vu leur toit se faire couvrir de panneaux solaires grâce à la coopérative CoopSol et la bonne collaboration avec les villes de Couvet, Fontainemelon, Corcelles, Cernier et Auvemier et leur population respective.

Ces projets montrent qu'avec une participation citoyenne active et le soutien des autorités locales, il est possible de développer des installations photovoltaïques ambitieuses et bénéfiques pour toutes et tous.

Aujourd'hui, tant de toits peuvent être équipés, pourquoi pas se faire aider pour aller plus vite et pour réduire les coûts de tels projets ?

¹ <https://www.newwatts.ch/notre-premier-projet-est-termine/>

À Pully, nous avons un potentiel considérable pour développer des installations photovoltaïques sur plusieurs toits de bâtiments publics. Les toits de Chantermerle Nord et Chamblandes 2 sont déjà équipés et le toit des salles de gymnastique de l'Arnold Reymond le sera également cette année. Les collèges de Chantermerle Sud, Chamblandes 1, ainsi que Mallieu et Fontannettaz, qui sont de vieux bâtiments, sont encore dépourvus de panneaux solaires et, de ce fait, de bons candidats pour de futures installations solaires. En vue des travaux en cours dans la commune concernant les constructions scolaires, il semblerait que les travaux de rénovations pour ces 4 vieux collèges ne se feront pas dans l'immédiat. En collaborant avec des coopératives comme Coopsol et les citoyen.ne.s de Pully, nous pourrions accélérer la mise en place de ces projets dès maintenant. Ne serait-ce pas, ici, une solution pertinente ?

Après un rapide calcul, la capacité solaire des toits du collège de Mailleu, par exemple, pourrait être d'environ 200'000 kWh/an, la consommation électrique d'environ 40 logements de 70m².

En outre, des subventions sont disponibles pour encourager de telles initiatives. Depuis septembre 2021, la DGE-DIREN offre des subventions pour encourager ces centrales solaires à financement participatif, avec une aide financière dépendant de la puissance de l'installation et des montants forfaitaires pour les premiers projets². Cette nouvelle aide vise les projets citoyens et s'adresse notamment aux coopératives et aux communes : des structures adaptées pour porter ce genre de projets. Depuis 2023, le montant de l'aide financière est de 70 francs par kilowatt-crête (kWc). A cette somme s'ajoute une enveloppe forfaitaire de 3'000 francs pour la première installation développée par le porteur de projet. Ces montants visent à prendre en charge une partie significative des frais inhérents à l'aspect participatif du financement. La DGE-DIREN commence à diffuser des « fiches réalisation » pour présenter et mettre en valeur les projets subventionnés. Cette méthode de communication « par l'exemple » vise à inspirer la réalisation d'autres projets similaires. En effet, si les installations photovoltaïques à financement participatif produisent de l'énergie, elles en donnent aussi aux citoyennes et citoyens, qui disposent d'un moyen d'agir concrètement pour la transition énergétique, qu'ils/elles soient propriétaires ou locataires.

Nous appelons le conseil communal de Pully à soutenir cette initiative et à faciliter la mise en place d'installations photovoltaïques participatives sur les toits de notre commune. En favorisant les installations photovoltaïques participatives, nous pouvons non seulement produire de l'énergie renouvelable localement mais aussi renforcer l'engagement de nos concitoyen.ne.s dans la transition énergétique. Ensemble, nous avons la possibilité de faire de Pully un exemple de développement durable et d'innovation énergétique, comme l'ont déjà fait les communes de Nyon, Ecublens, Epalinges, Couvet, Fontainemelon, Corcelles, Cernier et Auvernier.

Ainsi, les postulant.e.s demandent à la Municipalité d'explorer une collaboration potentielle entre une coopérative et la population pour accélérer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des collèges de Chantermerle Sud, Chamblandes 1, Mallieu et Fontannettaz. Cette proposition s'aligne avec celle du 13 avril 2022, initiée par M. Roy et consorts, intitulée « Exploitation du potentiel solaire des bâtiments communaux » et permettrait à la commune d'augmenter son potentiel d'autoproduction d'électricité rapidement et à moindre coût.

Nous vous remercions de votre attention et de votre soutien à cette initiative essentielle pour notre avenir commun.

Respectueusement,

Valentine Cardis,
Les Vert.e.s



Frederic Bründler,
UP



David Häusermann
PS



² <https://info.vd.ch/canton-communes/articles-dgaic/2024/mars/numero-71/subvention-cantonale-pour-les-installations-solaires-a-financement-participatif>